

---

L'ÉQUITÉ TERRITORIALE (1989-2011)  
L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE  
LES RISQUES  
LA GESTION

DANS LE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES  
DE L'AGGLOMÉRATION MONTRÉLAISE

---

Présenté à l'OCPM par

**Nicole Loubert, citoyenne impliquée depuis plus de 20 ans dans  
le suivi des matières résiduelles**

5 décembre 2011

---

# Équité territoriale

## Notions

### ■ Selon la CMM - 1994

- ❑ Éthique
- ❑ Égalité des chances
- ❑ Justice sociale
- ❑ Participation démocratique
- ❑ Compensations
- ❑ Garanties de transparence
- ❑ Connaissance des risques

### ■ Selon l'agglomération, aujourd'hui

- ❑ Répartition **optimale** des infrastructures
-

---

Équité territoriale / Est de l'île

## 20 ans de pression jamais démentie

- Pour qu'il reçoive

- la majeure partie des matières
- les équipements de traitement

- Équité territoriale réclamée

- tentatives non concluantes
-

---

Équité territoriale / Les équipements

# La saga du poste de transbordement

- 1993 : à Saint- Laurent
- 1994+ : 1 seul / Est
- 2002 : EBI :, 183 298 / 230 000 t municipales
- 2005 : au Sud
- 2008 / dans l'Ouest
- Octobre 2008 : Commission aménagement / Pas de centre; petites infrastructures
- EBI déménagement / 1 000 000 t (tri, recyclage et transfert)
- Contrats municipaux

Le maintenir dans l'Est

---

---

Équité territoriale / Les équipements

## L'usine de biométhanisation (1 seule???)

- 60 000 t à Montréal-Est
  - Technologie, risques et gestion non connues
  
- 60 000 t à Lasalle
  - Lorsque Montréal-Est sera à capacité
  - Coûts?
  - Concurrence?

VA-T-ON LA CONSTRUIRE?

---

## Le centre de prétraitement annoncé

- Traiter le reste du sac vert de toute l'île
    - incluant le reste des MO
  - Besoin réel par rapport au projet-pilote (25 000 t)
    - 15 à 20 X = **500 000 t** (20 X + camions)
-

## Les résidus ultimes

- SYSEM (France) : *usine de prétraitement (UPBM)*
    - *Agglomération : TMB*
  - Rejets des diverses filières des 3R?
    - Enfouissement?
    - Autre centre thermique?
-

# Le pôle industriel annoncé à la pièce

- Existantes

- EBI (1 000 000 t)
- Centre traitement et transbordement de matières dangereuses industrielles
- AIM, Voglia...
- Carrière Demix

- À venir

- Usine de biométhanisation
- Usine de prétraitement (potentiel X 20)
- Pôle dit environnemental (Ville)
- Équipements privés?

**Espaces disponibles privées / publiques**

---

---

L'équité territoriale

# Les équipements

- compétence d'agglomération
    - préséance sur le zonage existant
  
  - exigences d'efficacité et de rentabilité
    - volume
    - contrats renouvelables
    - potentiel d'agrandissement
-

---

# La non-équité territoriale

- Pas répartition équitable
    - ❑ Dorval ADM refuse (50 000 t)
    - ❑ Lasalle : aucune certitude
    - ❑ St-Michel : opposition (35 000 t)
    - ❑ Est: pôle industriel
-

---

# Acceptabilité sociale

## Notions

- **Définition selon la CMM - 1994**
    - information crédible et transparente
    - contrôle du risque par la population concernée
    - gestion impliquant les citoyens
  - **Selon l'étude de la CMM – 2010**
    - équité par rapport aux autres facteurs géographiques
  - **Selon Montréal (agglo) 2011**
    - circulation, bruit, odeur...
-

---

Acceptabilité sociale

## Les facteurs de localisation

- 1989-93
  - Est moins préoccupé d'environnement
  - vents dominants
  
- 2006-2008 : Identification des sites
  - liste incomplète
  - basées sur les données du passé
  
- MDDEP
  - terrains vacants, dégradés ou de faible valeur

Jusqu'à quand un milieu doit-il demeurer hypothéqué?

---

## Risques anthropiques

- 1993 : projet incinérateur
    - Santé publique = bruit de fond
    - 2008 / dioxines = 1 des 12 substances à éliminer
  
  - PMAD 2011 : sites de gestion font partie des risques (3 à l'est de l'A25)
  
  - Pour la communauté métropolitaine (PMAD)
    - informer les citoyens
    - aménager selon leurs attentes et leurs besoins.
-

---

# La non - acceptabilité sociale

- Pas tenu compte
    - de l'évolution dans l'Est
    - de la charge locale
  - Pas d'idée précise des risques reliés, de la gestion, du pôle industriel
  - Aucune fierté de recevoir plus que sa part / Craintes
-

---

# Conclusion

- Pression constante
  - Enjeu stratégique pour l'Est
  - Équipements à remplir
  - Manque de contrôle
  - Non-équitable
  - Non-acceptable socialement
- 
- *«La participation des communautés repose sur le pouvoir qui leur sera donné, de même que les moyens dont elles disposeront pour gérer leur propre environnement» (BAPE 115)*
-

---

# Recommandations

- **Autonomie insulaire**
  - **Comité / portrait équipements privés et publics**
  - **Évaluer l'ajout au bilan environnemental de l'Est**
  - **Experts indépendants pour le choix (+ citoyens et organismes)**
  - **Présentation étude risques**
  - **Contrôle équipements**
  - **Projet écologique exemplaire pour l'Est**
  - **Évaluer et présenter les résidus ultimes**
  - **Potentiel environnemental des 2 carrières**
  - **Comités de suivi outillé**
  - **Garder nos résidus verts saisonniers**
  - **Mesures incitatives énergiques pour les 3R**
-